



**La commission des Lois du Sénat organise le
6 février un colloque sur le thème "Vingt ans
de communautés de communes".**

Il y a vingt ans étaient créées les communautés de communes, lors de l'adoption de la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. En se dotant de ce nouvel outil de coopération locale, le législateur a donné une nouvelle dimension à l'intercommunalité. Vingt ans après, les communautés de communes "ont fait preuve de leur succès". Les 2400 communautés de communes représentent aujourd'hui près de 28 millions d'habitants et regroupent plus de 31 000 communes, soit 5 communes sur 6. La commission des Lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale du Sénat, sous l'impulsion de son président, M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret, ancien ministre, organise le 6 février, à 14h30, un colloque sur le thème "Vingt ans de communautés de communes" afin "d'établir le bilan de leur développement et de réfléchir à leurs perspectives d'avenir" (salle Medicis).

MM. Philippe RICHERT, ministre chargé des Collectivités territoriales et Jean-Pierre BEL, président du Sénat, clôtureront les débats qui réuniront, notamment les quatre ministres qui ont préparé et défendu devant le Parlement la loi du 6 février 1992 MM. Pierre JOXE, Premier président honoraire de la Cour des comptes, ancien membre du Conseil constitutionnel, ancien député (PS) de la Saône-et-Loire et Philippe MARCHAND, ancien député (PS) de la Charente-Maritime, anciens ministres de l'Intérieur, Jean-Michel BAYLET, sénateur (RDSE) du Tarn-et-Garonne et Jean-Pierre SUEUR, anciens secrétaires d'Etat chargés des Collectivités territoriales et des Collectivités locales ainsi que de nombreuses personnalités, parmi, lesquelles MM. Pierre-René LEMAS, préfet, directeur

de cabinet du président du Sénat, Marc ABADIE, inspecteur général de l'administration au ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, Didier LALLEMENT, préfet de la région Basse-Normandie, Daniel HOEFFEL, ancien sénateur (UMP) du Bas-Rhin, ancien ministre, Daniel DELAVEAU, maire (PS) de Rennes, président de Rennes Métropole, président de l'Assemblée des communautés de France, Charles GUENE, sénateur (UMP) de la Haute-Marne, maire de Vaux-sous-Aubigny, président de la Communauté de communes d'Auberive Vingeanne et Montsaugéonnais, Claude BELOT, sénateur (ratt.adm.UMP) de la Charente-Maritime, maire de Jonzac, président de la communauté des communes de la Haute-Saintonge, Yves DETRAIGNE, sénateur (UCR) de la Marne, maire de Witry-lès-Reims, président de la communauté de communes de la Plaine de Bourgogne, Mme Evelyne DIDIER, sénateur (CRC) de la Meurthe-et-Moselle, maire de Conflans-en-Jarnisy, vice-présidente de la communauté de communes du Jarnisy et M. Michel GUEGAN, maire (MoDem) de la Chapelle-Caro, président de la communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux.

(Renseignements "commission des Lois du Sénat", Tél. 01 42 34 20 00).